



New Brunswick | Conseil de la santé
Health Council | du Nouveau-Brunswick



Rapport annuel

.....
2022-2023





> **Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick** >

Pavillon J.-Raymond-Frenette
50, rue de la Francophonie, bureau 2200
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 7R1

Tél. : 506.869.6870
Télec. : 506.869.6282
Sans frais : 1.877.225.2521

Ce document a pour titre :
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick,
Rapport annuel 2022-2023

This document is available in English under the title:
New Brunswick Health Council, 2022-2023 Annual Report



Le 21 juillet 2023

L'Honorable Bruce Fitch
Ministre de la Santé
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le ministre,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick pour notre quinzième année financière ayant commencé le 1er avril 2022 et s'étant terminée le 31 mars 2023.

Le tout respectueusement soumis,

Roger Léger
Président

Le 21 juillet 2023

Monsieur Roger Léger
Président
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick au cours de sa quinzième année financière, soit 2022-2023.

Le tout respectueusement soumis,

Stéphane Robichaud
Directeur général



Table des matières



Mot du président et du directeur général.....	6
Mandat.....	7
Conseil.....	8
Équipe.....	9
Sondages.....	10
Approche globale des sondages.....	15
Indicateurs externes.....	16
Qualité des services de santé.....	17
Plan provincial de la santé.....	18
Ressources.....	20
Santé de la population.....	21
Participation et sensibilisation du public.....	23
Communications.....	24
Projet des Premières Nations.....	25
Recommandations au ministre de la Santé.....	28
Annexe A : Rapport annuel en vertu de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public.....	29
Annexe B : États financiers 2022-2023.....	30



Mot du président et du directeur général



Nous avons le plaisir de vous présenter l'édition 2022-2023 du rapport annuel du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). Le document donne une vue d'ensemble des réalisations liées aux objectifs de notre plan d'affaires pour l'exercice 2022-2023. Ces livrables s'inspirent de notre plan stratégique pluriannuel et du plan provincial de la santé de 2021.

Au cours de l'été 2022, le gouvernement provincial a annoncé plusieurs changements au sein des équipes de direction des organismes provinciaux. Depuis, les nouvelles équipes de direction ont progressivement établi leur propre orientation. Rendre compte du rendement du système de santé provincial et faire participer la population à l'amélioration de la qualité des services de santé nécessite une approche collaborative avec les organisations de services de santé financées par les fonds publics et les parties prenantes concernées par les politiques de santé provinciales.

À l'automne 2022, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a appris qu'on prévoyait de modifier la loi le régissant. À mesure que des renseignements supplémentaires étaient communiqués

sur la visée des changements proposés, les membres du conseil du CSNB ont salué l'importance accrue accordée au vieillissement de la population et la reconnaissance de la nécessité de ressources supplémentaires pour améliorer la préparation des renseignements d'aide à la décision. L'intention de s'appuyer sur le mandat actuel du CSNB a encouragé les membres du conseil. En attendant, les membres du conseil espèrent bientôt participer aux discussions sur les changements proposés afin d'assurer une transition réussie.

Une fois de plus, le CSNB a bénéficié du soutien de la population dans le cadre de ses sondages. Les personnes qui travaillent sur la planification et les politiques des services de santé accordent une grande importance aux résultats des sondages. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à nos sondages. Nous exprimons également notre fierté pour le travail accompli par le personnel du CSNB et les membres du conseil d'administration au cours de la dernière année.

Roger Léger
Président

Stéphane Robichaud
Directeur général



Mandat



La population du Nouveau-Brunswick a le droit de connaître les décisions prises, de faire partie du processus décisionnel et de connaître les résultats livrés par le système de santé et ses coûts. Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick encouragera cette transparence, cet engagement et cette responsabilité en :



engageant la population dans un dialogue significatif pour l'amélioration de la qualité des services de santé



mesurant, surveillant et évaluant la santé de la population et la qualité des services de santé



informant la population sur l'état du rendement du système de santé



recommandant des améliorations au ministre de la Santé





Conseil



→ Membres

Roger Léger
Président
Dieppe

Susan Harley
Vice-présidente
Rothesay

Harry Doyle
Secrétaire-trésorier
Lower Coverdale

Ann Collins
Fredericton

Madeleine Dubé
Edmundston

Gail Bremner
Saint John

Diane Carey
Tracadie-Sheila

Cindy Howe
Burton

James Lamkey
Miramichi

Jasmine Murchison-Perley
Fredericton

Anna Riordon
Dalhousie

→ Comité de direction

Roger Léger
Président

Susan Harley
Vice-présidente

Harry Doyle
Secrétaire-trésorier

Ann Collins
Membre

Madeleine Dubé
Membre

→ Groupe de travail – Participation publique

Susan Harley
Présidente

Gail Bremner

Diane Carey

Harry Doyle

James Lamkey

Jasmine Murchison-Perley

→ Groupe de travail – Évaluation du rendement

Ann Collins
Présidente

Madeleine Dubé

Cindy Howe

Roger Léger

Anna Riordon

Équipe



Stéphane Robichaud

Directeur général

Reem Fayyad

Directrice exécutive de l'évaluation du rendement

Nay O'Leary

Directrice exécutive de l'engagement du citoyen

Simon Potvin

Directeur exécutif de la planification et des opérations

Michel Arsenault

Gestionnaire, données et analytique

Brenda Bossé

Gestionnaire de projet
(à partir du 29 août 2022)

Monique Brideau

Analyste de l'engagement citoyen et communautaire
(à partir du 12 septembre 2022)

Meriam Choukri

Adjointe administrative
(à partir du 15 juillet 2022)

Mariane Cullen

Adjointe administrative de direction

Danielle Doucet

Analyste de recherche
(à partir du 29 août 2022)

Steve Langen

Analyste de données

Karine LeBlanc Gagnon

Analyste d'information

Angela Nash

Analyste principale de la recherche et des politiques autochtones

Patricia Rosselet

Gestionnaire, analyse de recherche en santé

Philippe Rousselle

Analyste d'information

Rana Sughayar

Analyste de recherche
(à partir du 22 août 2022)

Lise Gallant

Coordonnatrice de projet
(du 2 mai 2022 au 30 juin 2022)

Monique Landry Hadley

Adjointe administrative
(jusqu'au 21 avril 2022)

Monica Lavoie

Coordonnatrice de recherche
(jusqu'au 8 avril 2022)

Véronique Manuel

Analyste de recherche et de politiques
(jusqu'au 3 juin 2022)

Candice Pollack

Directrice exécutive de l'engagement du citoyen
(jusqu'au 2 mars 2023)



Sondages



Sondage sur les soins à domicile

Les soins à domicile comprennent un éventail de services de santé et de soutien offerts à la maison qui aident la population à atteindre et maintenir une santé optimale, un mieux-être et une capacité fonctionnelle. Au Nouveau-Brunswick, il existe deux types de services de soins à domicile financés par les fonds publics.

- Le **Programme extra-mural (PEM)** fournit des services de soins à domicile. Des spécialistes de la santé (personnel infirmier, physiothérapeutes, ergothérapeutes, etc.) fournissent ces services aux personnes qui ont différentes maladies, blessures ou conditions chroniques (à long terme) ou qui ont besoin de soins palliatifs (en fin de vie).
- Les **services de soutien à domicile (SSD)** proposent du soutien pour les activités quotidiennes aux personnes qui ont différentes maladies, blessures ou conditions chroniques (à long terme) ou qui ont besoin de soins palliatifs (en fin de vie). Des aides à domicile fournissent les services de soutien à domicile en aidant à effectuer des tâches comme l'entretien ménager, la préparation des repas, le bain, la lessive, et plus encore.

Le sondage offre à la population l'occasion d'exprimer son opinion en ce qui concerne les soins à domicile qu'elle reçoit au Nouveau-Brunswick. Le Sondage sur les soins à domicile du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick pose aux bénéficiaires de ces services des questions au sujet de leur expérience quant à plusieurs dimensions clés de la qualité des soins à domicile : sécurité; communication entre la personne qui fournit les soins et celle qui les reçoit; soins axés sur la personne et la famille; satisfaction globale par rapport aux services; et équité en matière de la langue de service préférée.

Ce sondage, mené tous les trois ans à l'échelle de la province, fournit des renseignements importants sur la qualité des services aux bailleurs de fonds des soins à domicile, aux organismes de soutien à la santé qui fournissent des soins à domicile et aux bénéficiaires de soins à domicile. Le CSNB utilise également les données du Sondage sur les soins à domicile pour intégrer des renseignements, à l'échelon des zones de santé, à sa Fiche de rendement des services de santé.

Livrable

État

Standardisation et documentation des indicateurs – 1^{er} trimestre

On met à profit chaque édition du cycle de sondage afin d'établir une approche standardisée de l'organisation des indicateurs, dans le but d'améliorer leur accessibilité. Par conséquent, les utilisatrices et les utilisateurs auront plus de facilité à consulter les indicateurs sur le site Web, à effectuer des comparaisons selon les régions géographiques et à explorer les tendances dans le temps.

- **Commentaires:** Ce projet a été mené à bien et mis à profit pour l'outil de données en ligne.



Terminé

Rapport public – 1^{er} trimestre

Les principales observations tirées de l'analyse des résultats et le plan de communication permettront des campagnes ciblées mettant en évidence les conclusions fondamentales du sondage réalisé en 2021.

Ces campagnes contribueront également à accroître la sensibilisation face au travail du CSNB et aux renseignements disponibles sur son site Web.

- **Commentaires:** On a rendu ces résultats publics le 30 août, puis préparé et distribué des notes d'information et des résumés graphiques soulignant les principales observations. Le CSNB a organisé des webinaires à l'intention des parties prenantes sur les résultats du sondage et la façon d'y accéder à partir de son site Web. On a également accordé dix entrevues aux médias à la suite de la publication des résultats.



Terminé

Sondage sur la santé primaire

Le CSNB a élaboré une version abrégée du Sondage sur la santé primaire afin de publier des données annuelles sur l'utilisation et les expériences de la population en matière de services de soins de santé primaires dans la province ainsi que dans les zones de santé. Ce sondage (Sondage sur les soins primaires) permet au CSNB de publier des données récentes pour contribuer à l'élaboration du plan provincial de la santé.

Le Sondage sur les soins primaires est mené chaque année et vise à mieux comprendre l'utilisation et les expériences de la population en ce qui concerne les services de soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick et dans les zones de santé. L'édition 2022 du Sondage sur les soins primaires a eu lieu d'octobre 2022 à janvier

2023, et 5 013 personnes âgées de 18 ans et plus y ont répondu.

Ce sondage interroge la population du Nouveau-Brunswick sur divers aspects des services de soins de santé primaires, notamment la prestation des soins, l'expérience vécue au cours de l'utilisation des services et le degré de satisfaction. En outre, on interroge les gens sur leur état de santé, les obstacles à l'accès aux soins, ainsi que sur leur utilisation et leur expérience des soins virtuels. Le CSNB utilise également ces données pour intégrer des renseignements, à l'échelon des communautés et des zones de santé du CSNB, à ses différents outils comme la Fiche de rendement sur les services de santé et les profils de santé de la population.

Livrable

État

Préparation technique du sondage – 1^{er} et 2^e trimestres

Sur la base des recommandations reçues à la suite d'un exercice d'examen en 2021-2022, on apportera des modifications au questionnaire. On préparera également tous les renseignements nécessaires à la réalisation du sondage.

- **Commentaires:** Toute la préparation technique a été réalisée comme prévu.



Terminé

Réalisation du sondage – Du 2^e et 4^e trimestre

Une firme s'occupera de la réalisation de l'édition 2022 du sondage.

- **Commentaires:** Le sondage a pris fin le 13 février. Tous les appels téléphoniques ont été effectués avant le 31 janvier. On a accordé un délai supplémentaire aux personnes qui souhaitaient répondre au sondage en ligne. Un total de 5 013 personnes ont répondu au sondage, ce qui correspond à l'objectif fixé.



Terminé

Début de l'analyse des résultats – 4^e trimestre

On commencera l'analyse des résultats du sondage. Ce travail se poursuivra au cours de l'année financière 2023-2024.

- **Commentaires:** Le travail d'analyse des résultats préliminaires a commencé, la priorité étant accordée aux mesures du plan provincial de santé relatives à l'accès en temps voulu et au pourcentage de la population ayant une fournisseuse ou un fournisseur de soins de santé. On prévoit publier les résultats et les principales observations en juin 2023.



En cours

Sondage sur les soins hospitaliers aigus

Le CSNB réalise le Sondage sur les soins hospitaliers aigus afin d'évaluer la qualité des soins hospitaliers selon la perspective des patientes et patients de la province qui ont passé au moins une nuit dans un établissement de soins aigus. Tous les trois ans, plus de 6 000 personnes du Nouveau-Brunswick répondent au sondage.

Ce sondage a pour but d'informer la population sur la qualité des soins hospitaliers prodigués au Nouveau-Brunswick et d'aider les responsables des décisions et de la planification à améliorer leur gestion des services hospitaliers. Le Sondage sur

les soins hospitaliers aigus interroge la population du Nouveau-Brunswick sur son expérience globale pendant son séjour à l'hôpital et comprend des questions portant sur la qualité des soins qu'elle a reçus en fonction des six dimensions de la qualité décrites dans la *Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé*. Le CSNB utilise également les données du Sondage sur les soins hospitaliers aigus pour intégrer des renseignements à la Fiche de rendement sur les services de santé.

Livrable

État

Préparation technique du sondage – 1^{er} et 4^e trimestres

On met à profit chaque édition du cycle de sondage afin d'établir une approche standardisée de l'organisation des indicateurs, dans le but d'améliorer leur accessibilité. Par conséquent, les utilisatrices et les utilisateurs auront plus de facilité à consulter les indicateurs sur le site Web, à effectuer des comparaisons selon les régions géographiques et à explorer les tendances dans le temps.

Au cours du 1^{er} trimestre, on consultera les deux Régies régionales de la santé (RRS) sur la méthodologie du sondage et on consolidera les préparatifs en vue de sa réalisation.

Au cours du 4^e trimestre, on examinera le questionnaire utilisé pour le Sondage sur les soins aigus afin de garantir qu'il couvre les domaines de soins pertinents.

- **Commentaires:** Les deux RRS ont examiné et validé le questionnaire. Actuellement, on se concentre sur la mise en forme de la version en ligne du sondage en collaboration avec la firme de sondage sélectionnée.



Terminé

Préparatifs en vue de la réalisation du sondage – 4^e trimestre

Le CSNB travaillera avec les RRS pour préparer la réalisation du sondage qui aura lieu en 2023-2024.

- **Commentaires:** Une firme de sondage a été sélectionnée, et le sondage aura lieu entre juin et novembre 2023. Des préparatifs sont en cours en vue d'obtenir la liste des personnes ayant reçu leur congé de l'hôpital.



En cours

Sondage sur le mieux-être des élèves

Le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick est une initiative provinciale ayant pour but de comprendre plusieurs aspects du mieux-être des élèves et d'en rendre compte. On sonde les élèves sur leur développement social et émotif, leur santé mentale, leur santé physique, leur consommation de substances et leurs expériences à l'école et dans la communauté.

Le Sondage sur le mieux-être des élèves est une collaboration entre le ministère de la Santé (Santé publique) et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Il compte trois versions :

1. une pour les élèves de la 4^e et de la 5^e année
2. une pour les élèves de la 6^e à la 12^e année
3. une pour les parents d'élèves de la maternelle à la 5^e année.

On utilise les renseignements provenant du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick au niveau des communautés du CSNB et des zones de santé pour appuyer les rapports publics sur la santé de la population.

Cette année a vu l'arrivée de la première version en ligne des sondages annuels pour les élèves de la maternelle à la 12^e année. Voici les livrables précis.

Édition 2021-2022 du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick – De la 6^e à la 12^e année

Livable

État

Rapport public – 1^{er} trimestre

Les écoles participantes à l'édition 2021 du sondage recevront les résultats.

Les principales observations tirées de l'analyse des résultats et du plan de communication permettront des campagnes ciblées mettant en évidence les conclusions fondamentales tirées des résultats provinciaux du sondage.

Ces campagnes contribueront également à accroître la sensibilisation face au travail du CSNB et aux renseignements disponibles sur son site Web.

➤ **Commentaires:** L'achèvement et la distribution des rapports ont eu lieu comme prévu.

On a organisé des activités de mobilisation des connaissances, y compris les activités médiatiques du 21 septembre.

La publication a suscité de nombreuses réactions, et des activités médiatiques ont suivi pour tirer parti des résultats du sondage et des résumés graphiques.

On a organisé une présentation au Centre d'excellence en santé, qui a continué à promouvoir les résultats auprès des enseignantes et enseignants et des élèves. On a complété tout le travail lié au Web en ce qui concerne les résultats accessibles au public.



Terminé

Édition 2022-2023 du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick – De la maternelle à la 12^e année

Livrable

État

Préparation technique du sondage – 1^{er} trimestre

On consultera les parties prenantes du système d'éducation (y compris les écoles, les districts et les secteurs) pour préparer la transition complète vers le cycle annuel de collecte de données pour toutes les classes.

Des discussions avec le secteur francophone du MEDPE permettront d'explorer les possibilités et la logistique d'intégration du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick (SMEENB) à d'autres enquêtes qu'il mène. On examinera les questionnaires destinés aux parents d'enfants de la maternelle à la 5^e année.

> **Commentaires:** La préparation a été effectuée comme prévu.



Terminé

Réalisation du sondage – 2^e et 3^e trimestre

On réalisera l'édition 2022 du sondage. Cette édition sera la première à cibler toutes les classes (de la maternelle à la 12^e année) au cours de la même année.

> **Commentaires:** La réalisation s'est déroulée comme prévu. Au total, 99 % des écoles ont participé aux sondages (4^e et 5^e année et de la 6^e à la 12^e année).

On a envoyé un sondage aux parents d'enfants de la maternelle à la 5^e année. À 12 %, le taux de réponse des parents est inférieur à celui des cycles précédents (qui variait de 55 % à 60 %).

Un travail est en cours avec les parties prenantes pour tenter de déterminer les façons de garantir un taux de réponse plus élevé des parents lors des prochains sondages.



Terminé

Rapport public – 4^e trimestre

Les principales observations tirées de l'analyse des résultats et le plan de communication permettront des campagnes ciblées mettant en évidence les conclusions fondamentales du sondage. Ces campagnes contribueront également à accroître la sensibilisation face au travail du CSNB et aux renseignements disponibles sur son site Web.

On enverra les rapports du sondage aux écoles qui ont participé à l'édition 2022. On publiera également les résultats obtenus à l'échelon provincial.

> **Commentaires:** La validation des résultats est terminée. Les rapports au niveau des écoles et des districts seront envoyés en avril 2023.



En cours

Approche globale des sondages



Parallèlement au travail du sondage décrit ci-dessus, le CSNB a entamé un examen et une évaluation pluriannuels des sondages qui dureront jusqu'en 2025. Cette démarche s'appuiera sur les enseignements tirés d'une décennie de sondages et de consultations auprès des parties prenantes.

Livrable

État

Évaluation de la conception, des méthodes et des cycles de sondages

On mènera un exercice d'évaluation de la portée avec le soutien de spécialistes en statistiques et en méthodes d'enquête afin d'élaborer un plan et un calendrier clairs et de déterminer les ressources nécessaires au cours des trois prochaines années.

> **Commentaires:** On a relevé trois domaines prioritaires initiaux pour cet examen.

Le premier porte sur les questions démographiques et a pour objectif de cerner les possibilités d'améliorer la terminologie et la coordination des questions entre les différents sondages.

Le deuxième domaine prioritaire est celui des méthodes de collecte de données (par téléphone, sur papier ou en ligne).

Le troisième domaine prioritaire concerne les méthodes d'analyse statistique, ce qui exige un examen des méthodes actuelles et leur normalisation.

On a achevé le travail sur le premier domaine prioritaire et on intégrera les autres aux prochains plans d'affaires.



En cours

Indicateurs externes



Le CSNB recueille, calcule, organise et stocke plus de 250 indicateurs provenant de sources externes (fédérales, provinciales, régionales et locales) afin de soutenir ses efforts en matière de rapports publics sur la mesure, la surveillance et la divulgation de la qualité des services de santé et de la santé de la population au niveau de la province, des zones et des communautés.

En s'appuyant sur le travail effectué en 2021-2022 pour normaliser et rationaliser les processus de gestion des données, on a continué à améliorer les

processus afin de faciliter l'accès et la gestion des données provenant de toutes les sources externes. Outre les données ordinaires recueillies auprès des sources fédérales, on devra mettre en place un processus pour la collecte de données ordinaires auprès des sources provinciales et des RRS. Cela permettra au Conseil de remplir activement le rôle défini dans le plan provincial de la santé et de répondre à l'objectif stratégique du CSNB concernant la proposition de valeur.

Livrable

État

Élaboration du concept de réseau de parties prenantes et soumission de la proposition auprès du groupe directeur afin d'obtenir son appui – 1^{er} et 2^e trimestres

Afin d'entreprendre et de coordonner la mise en place de mesures de base pour les rapports publics sur la qualité des services de santé et la santé de la population, on proposera la création d'un réseau de parties prenantes au groupe directeur chargé de superviser le plan provincial de la santé. Cela permettra d'assurer l'harmonisation et l'engagement à l'égard de l'accès en temps voulu aux données dont le CSNB a besoin pour les rapports publics.

- > **Commentaires:** On continue à insister sur la nécessité de travailler sur des indicateurs articulés autour des piliers du plan provincial de la santé et de proposer des approches en collaboration avec les parties prenantes du système de santé.

On a proposé une initiative qui nécessiterait une collaboration étroite entre les personnes chargées des indicateurs au sein de chaque organisation du système de santé. La proposition devrait être achevée en septembre 2023.



En cours

Élaboration de critères de sélection fondés sur la valeur – 2^e trimestre

- > **Commentaires:** Il faut procéder à une proposition et à une consultation pour arriver à des critères convenus afin d'orienter la sélection stratégique d'indicateurs alignés sur l'orientation stratégique du CSNB et le plan provincial de la santé.



En cours

Établissement et amélioration des processus de gestion des données et de la documentation des indicateurs – Du 1^{er} au 4^e trimestre

On examinera la documentation actuelle relative aux indicateurs externes, on créera des documents de référence pour tous les domaines de calcul des indicateurs et on les rendra accessibles sur le site Web.

- > **Commentaires:** Le travail a été amorcé et se poursuivra au cours de la prochaine année financière.



En cours

Qualité des services de santé



La Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick est un outil interactif préparé par le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick qui contient des indicateurs de rendement organisés par secteurs de soins / services. Elle fournit une note pour le secteur de la santé primaire, le secteur des soins aigus et le secteur des soins de soutien / spécialité d'appoint.

Chaque secteur de soins est classé au niveau de la province et des zones de santé selon les dimensions de la qualité des services de soins de santé du CSNB. Ces dimensions comprennent :

- **Accessibilité** : Les personnes peuvent obtenir des soins et des services de santé au bon endroit et en temps opportun, d'après leurs besoins respectifs et dans la langue officielle de leur choix.
- **Justesse** : Les services fournis sont pertinents aux besoins d'une personne et s'appuient sur les normes établies.
- **Efficacité** : Les services fournis mènent aux résultats souhaités par la personne qui prodigue les soins et celle qui les reçoit.

- **Rendement** : Les services fournis mènent aux résultats souhaités par la personne qui prodigue les soins et celle qui les reçoit en utilisant les ressources de façon rentable.

- **Sécurité** : La prestation des services est faite de façon à éviter ou à réduire au minimum les risques pour la personne qui reçoit les soins et sa communauté au sens large.

Au niveau de la province et des zones, le modèle de la Fiche de rendement s'est révélé être un outil efficace pour cerner les domaines prioritaires pour l'amélioration de la qualité des services de santé. Alors que l'accès à des indicateurs normalisés au niveau local s'améliore, soit dans les organismes de service ou dans les communautés, la capacité d'apprécier la variabilité des résultats dans la province quant à la qualité des services de santé s'améliore aussi.

Livrable

État

Examen du rapport sur la Fiche de rendement en matière de qualité des services de santé – Du 1^{er} au 3^e trimestre

En 2021-2022, on a commencé à revoir la méthodologie de la Fiche de rendement en matière de qualité des services de santé, mais on a dû suspendre l'exercice, car les parties prenantes devant prendre part à l'examen étaient aux prises avec des problèmes liés à la pandémie.

En 2022-2023, on reprendra cet examen de la méthodologie, qui vise à garantir que l'outil utilise les meilleurs indicateurs disponibles et qu'ils sont organisés de façon à optimiser leur utilisation aux fins d'amélioration de la qualité des services de santé.

Cette démarche s'appuiera sur des critères de sélection fondés sur la valeur et sur la consultation d'un réseau de parties intéressées.

➤ **Commentaires** : Ce travail est lié à la proposition de réseau.

La consultation et le sondage menés auprès des parties prenantes visent à valider les indicateurs actuellement disponibles qui pourraient servir aux efforts d'amélioration du rendement et à cerner les domaines prioritaires pour de nouveaux indicateurs.



En cours

Publication d'une version actualisée de la Fiche de rendement en matière de qualité des services de santé – Du 1^{er} au 4^e trimestre

Une fois l'examen de la méthodologie achevé, on veillera à la collecte des données et à la détermination des indicateurs nécessaires et on publiera une version actualisée de l'outil.

- **Commentaires:** On a achevé les mises à jour avec les indicateurs les plus récents en octobre et on les a communiquées aux parties prenantes du système de santé.

On prévoit tirer parti des données dans les prochains rapports trimestriels sur le plan provincial de la santé.



Terminé

Plan provincial de la santé

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a pour mandat de rendre compte publiquement de la performance du système de santé. Dans le cadre de nos obligations en matière de rapports publics, le CSNB publiera des rapports de progrès trimestriels ainsi que des informations contextuelles concernant les domaines d'action du plan provincial de santé, « Stabiliser les soins de santé : Un appel urgent à l'action ».

En janvier 2023, le CSNB a publié des informations contextuelles sur l'accès aux soins de santé primaires. Cette publication comprenait un document d'introduction soulignant certaines des observations clés sur l'accès aux soins de santé primaires, une infographie et une campagne de promotion.

Accès aux chirurgies

En 2021-2022, le CSNB a accordé une attention particulière à la dimension de la qualité portant sur l'accessibilité, plus précisément à l'accès en temps opportun aux chirurgies. On a lancé avec succès, en collaboration avec les parties prenantes (le Registre provincial de l'accès aux chirurgies du ministère de la Santé), un processus de collecte de mesures trimestrielles sur l'accès aux principales interventions chirurgicales par zone.

Les données obtenues cette année ont permis la publication trimestrielle des renseignements axés sur la population. Cela contribuera à orienter le domaine d'action stratégique *Accès aux chirurgies* du plan provincial de la santé.

Rapport sur les délais d'attente en chirurgie – chaque trimestre

On mettra au point un outil permettant de présenter et de communiquer publiquement des indicateurs sur l'accès aux interventions chirurgicales sur une base trimestrielle.

On mettra en évidence les principales observations en conséquence.

- **Commentaires:** Le CSNB a élaboré un document pour faire le point sur les résultats en matière de temps d'attente, et les parties prenantes œuvrent à en valider le contenu.



En cours

Accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale

Le CSNB a fréquemment fourni des renseignements sur l'évolution des besoins en matière de santé de la population en ce qui concerne les services de traitement des dépendances et de santé mentale pour les jeunes et les adultes. Les rapports ont contribué à l'élaboration du plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale, et les indicateurs ont été intégrés au cadre de mesure proposé pour suivre la mise en œuvre du plan d'action.

Cette année, on a compilé un ensemble de mesures et d'indicateurs de base sur les besoins et la qualité des services de traitement des dépendances et de santé mentale. Le CSNB a également mis au point une approche pour rendre compte publiquement de ces mesures, et ce, de façon régulière en tirant parti des sources internes et externes d'indicateurs qu'elle gère. Cela a contribué à orienter le domaine d'action *Accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale* du plan provincial de la santé.

Rapport sur les services de traitement des dépendances et de santé mentale – chaque trimestre

On mettra au point un outil permettant de présenter et de communiquer publiquement les indicateurs relatifs à la nécessité d'offrir des services de qualité en matière de traitement des dépendances et de santé mentale.

- **Commentaires:** Les responsables des initiatives du plan provincial de la santé participent également à ce travail.

L'objectif est de confirmer une première base d'indicateurs et de cerner les domaines nécessitant une attention prioritaire du point de vue des mesures.



En cours

Ressources



Les opinions divergent quant aux défis actuels auxquels font face les services de santé, et les solutions proposées sont nombreuses. En même temps, il y a un manque généralisé de compréhension concernant les niveaux réels de ressources, leur utilisation et les écarts entre les zones de santé et les communautés.

Tout cela souligne la nécessité de mieux comprendre la répartition des ressources. Le plan provincial de la santé a indiqué que les ressources (humaines, technologiques et financières) sont des éléments clés.

Livrable

État

Rapport sur les niveaux de ressources dans le domaine de la santé primaire – 3^e trimestre

On mettra en place un groupe de travail composé de spécialistes des indicateurs et du domaine des ressources de santé primaires.

La compilation des indicateurs comparables relèvera les écarts et contribuera à fixer des priorités. Le CSNB améliorera l'accès du public à l'information en créant sur son site Web une section consacrée à l'allocation et à l'utilisation des ressources des services de santé primaires, où les indicateurs seront régulièrement mis à jour.

➤ **Commentaires:** Le ministère de la Santé a récemment dressé un état des lieux des ressources de santé primaire au niveau communautaire.

On étudie les indicateurs qui peuvent être exploités dans la perspective d'un rapport public.



En cours

Rapport sur les ressources du système de santé (dépenses et personnel de santé) – 3^e trimestre

À l'échelon provincial, on facilitera l'accès aux données annuelles communiquées par le gouvernement fédéral sur le personnel et les dépenses de santé au Nouveau-Brunswick.

➤ **Commentaires:** Une première ébauche de contenu a été réalisée sur les dépenses en santé du Nouveau-Brunswick, et on prévoit la publication en mai 2023. En s'appuyant sur les données nationales, l'objectif est d'avoir des indicateurs facilement accessibles qui montrent comment le Nouveau-Brunswick se compare aux autres provinces et à la moyenne canadienne. On compte s'appuyer sur ce travail, le mettre à jour chaque année et y inclure des indicateurs relatifs aux ressources humaines.



En cours

Santé de la population



De nombreux facteurs influencent la qualité et la durée de notre vie. L'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, à des services de santé adéquats et à des communautés sécuritaires par exemple. Nos comportements en matière d'alimentation saine, d'activités physiques et de sommeil peuvent également influencer notre état de santé.

Le modèle de santé de la population utilisé par le CSNB donne une vue d'ensemble de la manière dont tous ces facteurs s'articulent. Le modèle commence par montrer le rôle important des politiques et des programmes sur les déterminants de la santé, qui sont regroupés en quatre catégories, chacune touchant la santé à divers degrés. Le modèle inclut également les efforts de chaque personne concernant sa propre santé et son bien-être, ainsi que les facteurs externes qui influencent la santé de la population. Ensemble, ils contribuent à l'état de santé d'une population, et donc à la durée et à la qualité de notre vie.

Ce modèle de la santé de la population a facilité la définition des priorités provinciales, ainsi que l'organisation d'indicateurs au niveau des zones de santé et des communautés du CSNB. Lorsqu'il est question de mettre en lumière les changements positifs, les indicateurs au niveau local semblent avoir une influence beaucoup plus forte sur l'amélioration de la santé de la population.

En 2022-2023, on a continué à améliorer les rapports publics sur les indicateurs de santé de la population afin qu'ils soient plus stratégiques, axés sur la population et interactifs. On a également profité de l'occasion pour s'aligner sur le plan provincial de la santé et outiller les parties prenantes du système de santé afin de mieux comprendre les besoins en santé de la population locale et régionale et de planifier les services en conséquence.

Livrable

État

Publication des observations à l'échelon communautaire – 2^e trimestre

Dans le but d'améliorer l'accessibilité aux renseignements locaux, en 2021-2022, on a préparé des observations pour chacune des 33 communautés et des 7 zones de santé du CSNB.

En 2022-2023, on rendra ces observations publiques, à l'intention des personnes qui travaillent à l'amélioration de la santé de la population dans leur communauté.

- **Commentaires:** Le travail a été complété et publié. Le CSNB a également organisé une séance d'information à l'intention des députés de la province, le 26 octobre, afin de mieux faire connaître ce produit.

La stratégie de mobilisation des connaissances comprenait plusieurs mois de communiqués de presse et de contenu pour les médias sociaux.



Terminé

Examen des indicateurs de la santé de la population utilisés au niveau des zones et des communautés - 2^e et 3^e trimestres

Dans le cadre d'efforts plus larges visant à améliorer la capacité de visualisation des indicateurs sur son site Web, le CSNB s'est appuyé sur le nouvel outil revu et amélioré mis au point pour les portraits de la santé de la population. Cet outil présente les mesures annuelles de santé de la population dans les zones afin d'établir, en consultation avec les parties prenantes, un ensemble d'indicateurs de base, qui permettent de comprendre les besoins en santé de la population à l'échelon des zones et des communautés.

Cette démarche s'appuiera sur des critères de sélection fondés sur la valeur et sur la consultation d'un réseau de parties intéressées.

> **Commentaires:** Le travail sur les indicateurs de l'environnement physique est commencé et se poursuivra l'année prochaine.



En cours

Publication du portrait de santé de la population actualisé – 4^e trimestre

Après avoir assuré la collecte des données et des indicateurs nécessaires, le CSNB publiera une mise à jour de l'outil, ce qui contribuera également à accroître la sensibilisation au travail du CSNB et à l'information disponible sur son site Web.

> **Commentaires:** Les indicateurs en ligne ont été mis à jour.



Terminé

Publication de données communautaires actualisées – 4^e trimestre

Après avoir assuré la collecte des données et des indicateurs nécessaires, le CSNB publiera une version mise à jour des tableaux de données.

> **Commentaires:** La mise à jour des profils de santé de la population des communautés du CSNB et des zones de santé est un processus continu. La structure actuelle du site Web permet la mise à jour en continu des données dès qu'elles sont prêtes à publier.



En cours

Participation et sensibilisation du public



Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a un double mandat : rendre compte publiquement du rendement du système de santé et engager la population dans l'amélioration de la qualité des services de santé.

Pour bien réaliser ce dernier élément du mandat, le CSNB cherche à informer la population néo-brunswickoise sur la qualité actuelle des services qu'elle reçoit et sur la santé de la population à l'échelle des communautés, des zones et de la province. Une meilleure compréhension des besoins et des expériences en matière de soins de santé au niveau de la communauté aidera la population néo-brunswickoise à prendre des décisions éclairées concernant leur santé et les soins reçus.

Au cours de l'année, le CSNB a profité d'une belle occasion offerte par le plan provincial de santé : le

Réseau de voix des patients, un forum qui convie la population néo-brunswickoise à partager ses expériences et à exprimer ses opinions sur certains aspects du système de santé.

Pour l'édition 2022-2023 du Réseau de voix des patients, on s'est servi de méthodes de recherche qualitative pour explorer l'accès virtuel aux soins primaires. Dans le cadre de cette initiative, on a organisé diverses activités d'engagement citoyen dans les différentes zones de santé : séances en ligne, groupes de discussion et entretiens individuels avec les patientes et patients et les fournisseuses et fournisseurs de soins de santé. Un dossier à l'intention de la population résumant les résultats de ces activités sera publié et présenté aux parties prenantes et aux personnes influentes du système de santé dans le cadre d'un laboratoire d'innovation en santé.

Livrable

État

Amorce de la mise en place du réseau de voix des patients - 1^{er} et 2^e trimestre

En collaboration avec les organisations de services de santé, le CSNB se rapprochera des citoyennes et citoyens souhaitant partager leur expérience dans le but d'améliorer la qualité des services.

Ces efforts viseront également à mieux utiliser les rapports spontanés que font les gens de leur expérience aux représentantes et représentants des patientes et patients et de l'assurance qualité des organisations de services de santé financées par les fonds publics.

- **Commentaires:** On a réalisé sept séances virtuelles auxquelles ont participé 45 personnes. On a tenu cinq groupes de discussion – les autres sont en cours – auxquels ont participé 38 personnes à ce jour.



En cours

Contribution aux initiatives de participation des leaders communautaires à la réorganisation des services de santé communautaires – 3^e et 4^e trimestre

En collaboration avec les parties prenantes du système de santé, le CSNB produira de l'information et des mécanismes visant à engager efficacement les parties prenantes communautaires dans la planification et la surveillance des services de santé.

- **Commentaires:** On exploite de nouvelles capacités de recherche d'indicateurs sur internet en vue de les présenter à divers types de parties prenantes dans chacune des zones de santé.



En cours

Les listes des parties prenantes par zone sont en cours d'élaboration. On travaille à développer une approche coordonnée avec les organisations du système de santé.

Communications



Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a un double mandat : rendre compte publiquement du rendement du système de soins de santé et engager la population dans l'amélioration de la qualité des services de santé.

Au fil des ans, le CSNB a produit une grande quantité de données et de renseignements sur la qualité des services de santé, la santé de la population et le rendement du système de santé. La valeur et l'utilisation potentielle de

cette information dépendent, comme c'est toujours le cas, de l'efficacité avec laquelle elle est communiquée à la population et aux parties prenantes concernées. En 2022-2023, le CSNB a élaboré un cadre stratégique pour mieux structurer et orienter ses activités de communication. En outre, il a régulièrement publié des articles sur son site Web afin d'accroître sa production d'analyses.

Livrable

État

Amorce du travail sur un cadre stratégique de communication - du 2^e au 4^e trimestre

Améliorer la communication est l'une des quatre priorités définies dans le plan stratégique 2022-2025.

Pour ce faire, on commencera par élaborer un cadre qui fournira structure et orientation à toutes les activités de communication du CSNB. Ce cadre s'inspirera du cadre de communication stratégique de l'Organisation mondiale de la Santé pour une communication efficace.

- **Commentaires:** Le Conseil a terminé et approuvé le modèle logique du cadre stratégique de communication plus tôt cette année.

On se centre actuellement sur l'élaboration de personas afin d'améliorer la définition des parties prenantes dans le cadre des efforts de communication.

On est en train d'envoyer un sondage à quelque 400 personnes représentant la population citoyenne, les communautés et les parties prenantes du système de santé, avec l'objectif de mieux comprendre les modes d'engagement préférés.

On vise la fin du mois d'avril 2023 pour l'achèvement du cadre.



En cours

Publication régulière d'articles sur le site Web – du 1^{er} au 4^e trimestre

Le CSNB rédigera et publiera régulièrement des articles sur son site Web expliquant ses principales conclusions sur la qualité des services de santé et la santé de la population, et en fera la promotion sur les médias sociaux.

- **Commentaires:** On publiera bientôt du contenu sur les dépenses de santé. On prépare également le lancement d'une infolettre mensuelle qui permettra à chacun de s'inscrire et de recevoir de l'information sur les publications et le contenu associé au CSNB.



Terminé

Projet des Premières Nations



Depuis 2017, le CSNB collabore avec les représentates et représentants la santé des Premières Nations et les Services aux Autochtones Canada pour améliorer l'accès aux données sur la santé et la qualité des services de santé pour les communautés des Premières Nations. Au fil du temps, les parties prenantes du système de santé et les représentantes et représentants des Premières Nations ont œuvré à améliorer l'accès aux indicateurs sur les Autochtones et à renforcer les capacités au sein des communautés des Premières Nations.

Le projet comprend également l'élaboration d'un cadre de gouvernance mené par les Autochtones qui assure l'harmonisation avec les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations. Le Nouveau-Brunswick traîne derrière les autres provinces de l'Atlantique en ce qui concerne la mise en œuvre d'approches efficaces de collaboration avec les communautés des Premières Nations. Beaucoup perçoivent le projet comme un outil précieux pour déterminer les approches collaboratives efficaces.

Livrable

État

Amélioration continue de l'accès aux données

Le projet a permis de créer un réseau de représentates et représentants des services de santé de chaque communauté des Premières Nations. On note un besoin d'améliorer l'accès de ces communautés aux indicateurs relatifs à la santé de leur population et à la qualité des services de santé reçus. Les discussions de fin d'année ont dégagé les domaines prioritaires pour l'année à venir.

Le projet a permis de créer un réseau de représentant·e·s des services de santé de chaque communauté des Premières Nations. On note un besoin d'améliorer l'accès de ces communautés aux indicateurs relatifs à la santé de leur population et à la qualité des services de santé reçus. Les sondages auprès des Autochtones serviront également à produire des connaissances.

- **Commentaires:** Au terme d'un processus de recrutement, le CSNB a pourvu le poste d'analyste principale de la recherche et des politiques autochtones. On travaille actuellement à établir des relations dans chaque communauté autochtone du Nouveau-Brunswick.

L'analyste principale se rapproche des parties prenantes autochtones et non autochtones pour connaître leurs besoins en matière de données et déterminer comment le CSNB peut les fournir. On travaille également avec des entités provinciales et fédérales en ce sens.

L'analyste principale participe à différents comités et groupes de travail en vue de déterminer et d'élaborer des outils et ressources qui assurent l'inclusivité culturelle du Conseil. Elle détermine des outils et ressources qui aident le personnel du Conseil à fournir des données de qualité aux peuples, aux familles et aux communautés autochtones.

L'analyste principale a travaillé, en collaboration avec d'autres membres du personnel du Conseil, à décoloniser l'écriture, et à réviser les données avant leur diffusion aux communautés.

Les soins de santé sont un partenariat, et le CSNB travaille à son renforcement continu par l'entremise de son analyste principale.



En cours

Engagement communautaire continu

La pandémie de COVID-19 a miné la capacité d'interaction avec les communautés. Néanmoins, la participation aux appels mensuels est restée forte. En plus des appels, on surveillera les directives relatives à la COVID-19 et on rétablira le contact en personne dès que possible.

La pandémie de COVID-19 a miné la capacité d'interaction avec les communautés. Néanmoins, la participation aux appels mensuels est restée forte. En plus des appels, on surveillera les directives relatives à la COVID-19 et on rétablira le contact en personne dès que possible.

➤ **Commentaires:** On a interrompu les appels collaboratifs mensuels pendant le processus de recrutement.

L'analyste principale est consciente du traumatisme causé par la pandémie et la situation sanitaire qui persiste au Nouveau-Brunswick, ainsi que des traumatismes subis par le passé. Dans ses relations avec les communautés des Premières Nations, elle emploie un vocabulaire constructif et non préjudiciable. La confiance ne s'établit pas du jour au lendemain, pas plus que les ententes de collaboration. L'analyste principale fait cependant tous les efforts et les ajustements nécessaires pour bien servir la population du Nouveau-Brunswick.

L'analyste principale a prévu de se rendre en personne dans chaque communauté pour s'entretenir avec les responsables de la prise de décision, de la santé, de l'éducation et de la direction afin d'encourager une plus grande participation aux sondages sur le mieux-être des élèves, sur la santé primaire, etc. Elle établit également le contact avec les personnes, les aînées et aînés et les organismes autochtones en distribuant de l'information et en invitant la participation au cours de ses visites.

L'équipe de communication travaille en continu à diffuser de l'information sur tous les médias sociaux du CSNB. L'analyste principale se rendra dans les communautés pour renforcer leurs relations de travail avec le CSNB.

Pour assurer la représentation des Premières Nations, il faudra encourager en priorité chaque communauté à recueillir de l'information par l'entremise du Réseau de voix des patients du CSNB.



En cours

Renforcement continu des capacités

Les personnes qui participent aux services de santé des communautés des Premières Nations ont conscience des difficultés liées à l'accès aux indicateurs comme à leur utilisation pour améliorer les services. On étudie plusieurs stratégies à court et à long terme en vue d'accroître la capacité à utiliser les indicateurs de santé et de qualité des services de santé des Premières Nations. On a par exemple relevé diverses possibilités de formation utile pour renforcer les capacités.

Les personnes qui participent aux services de santé des communautés des Premières Nations ont conscience des difficultés liées à l'accès aux indicateurs comme à leur utilisation pour améliorer les services. On étudie plusieurs stratégies à court et à long terme en vue d'accroître la capacité à utiliser les indicateurs de santé et de qualité des services de santé des Premières Nations. On a par exemple relevé diverses possibilités de formation utile pour renforcer les capacités.

- **Commentaires:** On travaille à créer des résumés graphiques et des fiches de renseignements sur la santé des Autochtones. On enverra ces documents à toutes les communautés autochtones du Nouveau-Brunswick, dans les réserves comme hors réserve.

On se doit d'élaborer et de réviser en priorité les stratégies, plans, politiques, présentations et ressources afin d'assurer l'inclusion et la sécurité culturelle autochtone.

On élaborera une carte interactive de toutes les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Nouveau-Brunswick, sur laquelle on trouvera l'emplacement et les coordonnées des communautés autochtones, des centres de santé, des centres d'amitié, des associations de Métis, des hôpitaux et des agents de liaison avec les patientes et patients autochtones pour chacun.

On proposera aux communautés et au personnel du CSNB la formation à la sécurité culturelle autochtone San'yas.



En cours

Recommandations au ministre de la Santé



En vertu de son mandat prescrit par la loi, le CSNB peut faire des recommandations au ministre de la Santé sur la base des leçons tirées de l'évaluation du rendement du système de santé. Ces leçons sont nombreuses en ce qui concerne les mécanismes de mobilisation et le travail d'évaluation du CSNB depuis 2008. Les membres du conseil et le personnel du CSNB en ont tiré profit, tout comme les parties prenantes à l'échelle provinciale qui influent sur l'amélioration de la qualité des services de santé ou y portent un intérêt. Ces leçons touchent un grand nombre de sujets et d'activités. Ainsi, pour centrer ses efforts annuels, le CSNB a examiné les priorités et les enjeux actuels du système de santé et se fonde

sur le recouplement de ces deux éléments pour émettre ses recommandations pour l'année à venir.

Les recommandations au ministre de la Santé sont basées sur les leçons apprises tirées du travail du CSNB faisant partie du mandat prescrit par la loi. Au fil des ans, il s'est avéré ardu de trouver une approche qui assure une réponse efficace aux recommandations du CSNB. Le plan provincial de la santé reconnaît au CSNB un rôle dans le rapport de progrès trimestriels, c'est ainsi l'occasion de renforcer ce volet important du mandat du CSNB.

Livrable

État

Responsabilisation en vertu du plan provincial de la santé

En vertu des exigences de responsabilisation trimestrielle du plan provincial de la santé, le CSNB aura l'occasion de transmettre ses observations et recommandations au ministre de la Santé. Les livrables du plan sont prévus pour deux années financières consécutives. Le CSNB pourra éventuellement faire des recommandations à la fin de chaque année.

- > **Commentaires:** Le gouvernement provincial a annoncé des changements importants au travail du CSNB. L'intention a d'abord été mentionnée dans le discours du Trône du 25 octobre. Les modifications de la *Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé* ont été approuvées avant le congé des Fêtes.

Le CSNB a préparé un exposé confirmant l'intention des modifications et l'a présenté au Conseil, puis le sous-ministre l'a entériné. On le diffuse depuis auprès des parties prenantes du système de santé.



En cours

Rapport annuel en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*



Il me fait plaisir de présenter le rapport annuel relatif à la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* pour les activités du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick au cours de sa quinzième année financière, soit 2022-2023.

L'article 3 de la Loi s'applique aux actes répréhensibles suivants commis au sein des services publics ou à l'égard de ceux-ci :

- a) les actions ou les omissions constituant une infraction à une loi de l'Assemblée législative, à une loi fédérale ou à un règlement établi sous leur régime
- b) le fait de causer, par action ou par omission, un risque grave et précis pour la vie, la santé ou la sécurité des personnes ou pour l'environnement, à l'exception du risque inhérent à l'exercice des attributions d'un employé
- c) les cas graves de mauvaise gestion, y compris la mauvaise gestion des fonds ou des biens publics
- d) le fait de sciemment ordonner ou conseiller à une personne de commettre l'un des actes répréhensibles visés aux alinéas a) à c)

Conformément à l'article 18 : Rapport concernant les divulgations de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public, nous confirmons que le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible. Conséquemment, aucune enquête ne s'est avérée nécessaire.

Le tout respectueusement soumis,

Handwritten signature of Stéphane Robichaud in black ink.

Stéphane Robichaud
Directeur général

États financiers 2022-2023



CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

31 mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	31-32
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	33
Résultats	34
Bilan	35
Notes complémentaires	36-37
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Autres revenus	38

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

De plus, les chiffres de budget sont présentés pour fins de comparaison et n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen. Conséquemment, nous n'exprimons aucune opinion sur les chiffres de budget.

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,
Dieppe, NB, E1A 0N7

t · (506) 857-2290
f · (506) 857-8468

www.brbcpa.ca

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Bourque Richard Boutot

Bourque Richard Boutot P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 13 juin 2023

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**Résultats****Exercice terminé le 31 mars 2023**

	Budget	2023	2022
Revenus			
Subventions - Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick	2 425 300 \$	2 294 711 \$	1 809 684 \$
Autres revenus (annexe A)	512 042	379 741	342 082
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 937 342	2 674 452	2 151 766
Charges			
Dépenses administratives	80 500	55 588	45 270
Charge de communication	356 400	315 334	358 332
Recherche et Consultation	664 042	461 344	223 293
Conseil d'administration	152 000	157 343	142 114
Ressources humaines	1 637 000	1 642 538	1 343 622
Dépenses d'opérations	47 400	42 305	39 135
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 937 342	2 674 452	2 151 766
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$	- \$

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Bilan
31 mars 2023

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	400 \$	400 \$
Débiteurs	588 565	520 328
	<u>588 965 \$</u>	<u>520 728 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	456 709 \$	473 936 \$
Revenus reportés	132 256	46 792
	<u>588 965 \$</u>	<u>520 728 \$</u>

Pour le conseil d'administration


_____, administrateur

_____, administrateur

1. Statut et nature des activités

Le Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (le Conseil) a été créé le 1er septembre 2008 sous la Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé et est considéré être un organisme gouvernemental. Ses objectifs sont de promouvoir et d'améliorer le rendement du système de santé au Nouveau-Brunswick.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

Constatation des produits

Les revenus sont reconnus selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure que les dépenses faisant l'objet de subventions sont encourues. Tout montant reçu qui excède les dépenses inscrites est comptabilisé comme revenu reporté.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises à l'aide de subventions et dont le coût est moins de 100 000\$ sont entièrement amorties dans l'année d'acquisition selon les directives du gouvernement. Les immobilisations de plus de 100 000\$ sont capitalisées et amorties selon leur durée de vie utile.

3. Régime de pension à prestations déterminés

Le Conseil, via un régime inter-employeur parrainé par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. Les charges de retraite de l'exercice s'élève à 183 467\$ (123 104\$ en 2022)

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick est le gestionnaire de portefeuille des avoirs de retraite des participants aux régimes de pension des services publics.

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes complémentaires
31 mars 2023

4. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

5. Éventualité

Le Conseil n'a pas de couverture d'assurance. Sa majesté la Reine du chef de la province a assumé la responsabilité de l'intérêt et des risques du Conseil tel que permis dans la Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé.

6. Dépendance économique

Le Conseil est presque entièrement financé par le Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Renseignements complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2023

	Budget	2023	2022
Annexe A - Autres revenus			
Services aux Autochtones Canada	232 042 \$	99 741 \$	125 893 \$
Santé publique	280 000	280 000	216 189
	<u>512 042 \$</u>	<u>379 741 \$</u>	<u>342 082 \$</u>





New Brunswick
Health Council | Conseil de la santé
du Nouveau-Brunswick

Pavillon J.-Raymond-Frenette
50, rue de la Francophonie, bureau 2200
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 7R1

Tél. : 506.869.6870
Télec. : 506.869.6282
Sans frais : 1.877.225.2521